

**Zeitschrift:** Nachrichten VSB/SVD = Nouvelles ABS/ASD = Notizie ABS/ASD  
**Herausgeber:** Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation  
**Band:** 52 (1976)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Le catalogage en Suisse  
**Autor:** Chaix, Paul  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-771606>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

blement, le plus important de la FIAB dans l'après-guerre. Aussi, lorsque trois ans plus tard, en 1958, l'UNESCO décida de financer un «Symposium on National Libraries in Europe», c'est à Bourgeois qu'on s'adressa pour la présidence. A Vienne où se tint le colloque, il en assura l'organisation et la direction elle-même, en majeure partie. Ce fut là véritablement le point culminant de sa carrière, réunissant la double expérience que lui avaient procurée ses fonctions à la Bibliothèque nationale suisse et sa compréhension des problèmes internationaux après 7 ans de responsabilité au sommet. La meilleure appréciation qu'il pouvait recevoir fut celle du Directeur général Hofmann dont la concision augmente encore la valeur: «Eine der fruchtbarsten Bibliothekskonferenzen der letzten Zeit.»

La Suisse a eu l'honneur d'accueillir trois fois les membres du Conseil. En 1932, Marcel Godet, on l'a rappelé, réunit ses collègues à Berne pour leur montrer sa nouvelle bibliothèque. Karl Schwarber, Directeur à cette époque de la Bibliothèque de l'Université, invita à Bâle en 1949 les représentants des associations membres. Enfin, en 1962, Pierre Bourgeois eut la satisfaction de recevoir de nouveau à Berne les participants aux travaux du Conseil général quelques mois avant de prendre sa retraite. Ce fut la dernière grande joie de sa vie professionnelle et ceux qui, à Gruyères, furent témoins de l'ovation qu'il reçut alors, saisirent la profondeur des liens d'amitié et de confiance qu'il avait su créer autour de lui pendant près de 15 ans d'une collaboration qui l'avait conduit dans de si nombreux pays du monde.

Cet été, l'ABS aura le plaisir d'être une fois de plus l'hôte des délégués de la FIAB. Elle a confié à M. J.-P. Clavel, Directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire à Lausanne, l'organisation des travaux du Conseil général lors de sa prochaine session et des manifestations qui auront lieu à cette occasion. Les bibliothécaires suisses forment des vœux pour l'heureux déroulement de cette importante réunion et expriment leurs sentiments de cordiale bienvenue à leurs collègues étrangers.

## Le catalogage en Suisse

par *Paul Chaix*, Bibliothèque publique et universitaire, Genève

Qu'en est-il du catalogage en Suisse? Cette question vient tout naturellement à l'esprit au moment où l'IFLA va se réunir à Lausanne et où plusieurs de ses commissions se consacreront à ce problème. Le sujet me tient d'autant plus à cœur qu'en octobre 1961 déjà j'ai été délégué par l'ABS, avec M. Vontobel, à la Conférence internationale sur les principes de catalogage réunie à Paris. En août 1969, à Copenhague, j'ai participé à la naissance de l'ISBD(M)

dont j'ai suivi l'évolution jusqu'à la Révision de Grenoble, en août 1973. Entre temps, j'avais été nommé membre du groupe de l'IFLA chargé de la rédaction de l'ISBD(S) à Paris puis à Budapest en 1972. Sous la présidence de M. Gröbli, je fais partie du groupe désigné par l'ABS pour élaborer un manuel suisse de catalogage.

### *Enseignement*

De plus, ma charge de professeur à l'Ecole de bibliothécaires de Genève m'amène à présenter les problèmes de catalogage à des étudiants de toutes les régions de la Suisse ainsi qu'à de nombreux étrangers. Grâce à l'élaboration de principes internationaux, l'enseignement du catalogage que j'assume depuis 1951 a pris, dès 1961, une dimension quasi universelle. Les règles et usages d'inspiration purement locale ont été progressivement remplacés par des schémas internationalement reconnus: Principes de Paris, ISBD(M) et ISBD (S). De telle sorte que nos diplômés sont désormais munis d'un bagage beaucoup plus largement valable qu'auparavant.

Pour introduire ces innovations dans la réalité, le rôle des enseignants du catalogage devrait être décisif puisque des volées de plus en plus nombreuses d'étudiants formés aux nouvelles méthodes accéderont ces prochaines années à la profession. Alors que les directeurs de bibliothèques hésitent parfois à se lancer dans une réforme du catalogage, un mouvement venant des catalogueurs eux-mêmes devrait avoir plus de chance de succès.

### *Uniformisation*

Qu'en est-il en réalité sur le plan pratique dans nos bibliothèques? Les principes adoptés internationalement et enseignés à l'Ecole de Genève sont-ils appliqués? Il faut avouer que de ce côté là le tableau est loin d'être réjouissant. Notre fédéralisme et nos langues nationales accentuent encore les particularismes locaux. Sur le plan du catalogage, les différences sont considérables d'une bibliothèque à l'autre suivant les influences qu'elles subissent par leur voisinage. A part l'ABS, reconnaissons qu'il n'existe pas d'organe centralisateur en Suisse dans le domaine bibliothéconomique. Toute unification dépend du bon vouloir de chacun et de la collaboration de tous.

Ainsi s'explique que, parmi les grandes bibliothèques scientifiques, seules la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne ainsi que la Bibliothèque publique et universitaire de Genève ont adopté les Principes de Paris et la Description bibliographique internationale normalisée. Après avoir préparé activement l'application des nouvelles règles au «Livre suisse», la Bibliothèque nationale a dû surseoir à toute innovation pour des raisons essentiellement financières. La plupart des bibliothèques suisses, bien qu'intéressées par l'évolution amorcée en 1961, hésitent à suivre le mouvement et continuent d'appliquer les Règles prussiennes ou des usages analogues plus ou moins modernisés.

Etant donné nos structures particulières et nos différences linguistiques, il est hors de doute que le processus d'uniformisation du catalogage s'étendra sur de nombreuses années. La conjoncture économique tend à freiner encore ce genre d'opération.

### *Automation*

Nous constatons que cette relative lenteur dans l'évolution des bibliothèques publiques suisses est également perceptible sur le plan de l'automation. Pour sa part, la Bibliothèque nationale n'a aucun projet en cours de développement. Parmi les bibliothèques universitaires, on peut quand même citer d'intéressantes réalisations à la Bibliothèque de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich (notamment un répertoire de périodiques), à la Bibliothèque centrale de Zurich (système de prêt et contrôle des périodiques) et surtout à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. Cette dernière a développé un système de catalogage sur la base d'un format de type MARC et obtenu plusieurs produits – listes, fiches, catalogues –en utilisant des techniques très variées comme l'impression, les microfiches COM (Computer Output on Microform), la photocomposition ou l'accès par écran.

Ce système apparaît exemplaire pour constituer des catalogues (en mémoire ou sur microfiches) de fonds dispersés dans des facultés, instituts et laboratoires. Au moment où la coordination entre bibliothèques d'une même université se pose avec acuité, cette forme de catalogue collectif semble la plus recommandable. Elle évite, entre autres, la constitution d'énormes fichiers occupant des surfaces considérables.

Signalons que dans les bibliothèques d'industries (Hoffmann-La Roche et Sandoz) et internationales (BIT), des systèmes documentaires intéressants ont été développés. Cependant, ces exemples ne sont pas encore suivis dans les bibliothèques publiques.

### *Conclusions*

Dans l'application des normes internationales, nous ne pouvons donc prétendre marcher à l'avant-garde. Notre rôle consisterait plutôt à rechercher une synthèse entre les tendances souvent divergentes qui se manifestent autour de notre pays. Quelle doit être, par exemple, notre option au sujet de la première zone de l'ISBD? La barre oblique précédera-t-elle systématiquement la mention d'auteur; y compris dans le cas d'une liaison grammaticale par les propositions françaises «de», «du» et «des» ou leurs équivalents en anglais et italien?

La norme française homologuée en janvier 1975 (NF Z 44-050) donne ces exemples à sa page 11:

Les Pages immortelles/de Pascal  
Actes/du Colloque 1971 sur l'esclavage

De même, la Bibliographie de la France de mars et avril 1976 contient les titres:

Publications/de l'Observatoire astronomique de Strasbourg.

Le Songe/de Auguste Strindberg; adaptation française de Maurice Clavel

Une décision a pourtant été prise, à la Réunion de révision de Grenoble en 1973, dans le sens contraire. Ce qui tendrait à justifier plutôt la ponctuation suivante:

Publication de l'Observatoire astronomique de Strasbourg.

Le Songe de August Strindberg/adaptation française de Maurice Clavel.

De son côté, la première édition standard de l'ISBD(M) parue en 1974 donne, parmi d'autres, deux exemples anglais de mentions d'auteur intégrées au titre propre, soit:

The sermons of John Donne

Pocket volume of selections from the poetical works of Robert Browning

On ne saurait faire grief à nos bibliothèques d'un certain attentisme lorsque l'on apprend qu'en mars dernier un schéma général d'ISBD(G) a été mis au point à Londres, et que son application nécessite une refonte complète de l'ISBD(S). Ainsi le texte publié en 1974 subira des transformations aussi radicales que l'abandon du titre distinctif et la répartition des limites chronologiques et numériques dans deux zones différentes.

De telles constatations ne doivent pas nous décourager de nous associer au grand mouvement du Contrôle bibliographique universel (CBU). Malgré les tâtonnements inhérents à toute entreprise de si vaste envergure, je souhaite sincèrement que nous nous y rallions sans restriction dès que le manuel suisse de catalogage sera publié, que le «Livre suisse» aura adopté ces normes et que nous aurons pu organiser les cours de recyclage indispensables.

## Mitteilungen VSB — Communications de l'ABS

### BERICHT ÜBER DIE TÄTIGKEIT DER VSB IM JAHRE 1975/76

*von Dr. Anton Gattlen, Präsident der VSB, Sitten  
erstattet für die Mitgliederversammlung vom 11. September 1976 in Genf*

#### I. MITGLIEDERBESTAND

Mitglieder auf Lebenszeit	89	(87)
zahlende Mitglieder	679	(657)
Kollektivmitglieder	196	(194)
Total	964	(938)

Seit September 1975 neu eingetreten 41; ausgetreten 15; gestorben 4.